

L'Académie royale de Belgique élit Robert Debever en tant que correspondant en 1966 et en tant que membre en 1984. Il fut un membre actif de la Commission de la Biographie nationale, qu'il présida de 1981 à 1996, et joua un rôle important dans la délicate transmutation qui changea la vénérable *Biographie nationale* en une moderne *Nouvelle Biographie nationale*.

Les initiatives prises par Robert Debever, académicien, contribuèrent de manière importante au rayonnement de l'Académie. L'exposition organisée en 1979 à l'occasion du centenaire de la naissance d'Albert Einstein fut l'occasion de l'édition d'un ouvrage mémorial, dans laquelle Robert Debever joua un rôle essentiel ; on y trouve une relation détaillée des liens entre Einstein et la Belgique, de nombreuses photographies d'époque et l'annonce curieuse d'une série de trois conférences faites par Einstein en français à la Fondation universitaire en mai 1933 sur la « théorie des spinors ».

La même année, Robert Debever faisait paraître à Princeton University Press et à l'Académie royale de Belgique la correspondance entre Élie Cartan et Einstein sur le parallélisme absolu. Indépendamment de l'intérêt historique exceptionnel de cette correspondance, on y trouve des remarques toujours actuelles sur les motivations et les difficultés à construire une théorie unifiée (on dirait aujourd'hui une théorie des supercordes ou une M-théorie).

En 1986, Robert Debever fut le maître d'œuvre de l'exposition *Halley, la Comète, Newton et les autres* qui connut un grand succès. Cette manifestation, organisée à l'occasion des missions spatiales vers la comète de Halley, fut l'occasion de rappeler l'histoire d'une aventure scientifique exceptionnelle.

Robert Debever eut toute sa vie un penchant pour l'histoire littéraire et en particulier pour la littérature belge d'expression française de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Il a collaboré au Groupe d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle animé par Roland Mortier et Hervé Hasquin et a publié différentes études sur Charles Van Lerberghe, certaines sous le pseudonyme de Robert Galand.

Décédé le 11 mai 1998, Robert Debever avait une fille, Claire, et trois petits-enfants.

On ne saurait assez souligner la modestie de ce savant distingué, son éternelle disponibilité pour les autres et sa tolérance exemplaire.

J. Mawhin, *Hommage à Robert Debever*, dans *Bulletin de la classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique*, 6<sup>e</sup> série, t. 9, 1998, p. 185-186.

Michel Cahen

**de BOURGOGNE**, Jean, évêque de Cambrai (1439-1480), né à Dijon (alors duché de Bourgogne) entre 1414 et 1417, décédé à Malines le 27 avril 1480.

Fils bâtard de Jean sans Peur, duc de Bourgogne et comte de Flandre, et d'Agnès de Croÿ, fille de Jean I<sup>er</sup> de Croÿ, d'Airaines et de Renty, proche conseiller du duc, et de Marguerite de Craon, fille de Jean de Craon, seigneur de Domart-en-Ponthieu. Jean de Bourgogne est immatriculé à l'Université de Louvain en 1436. Il y suit les leçons d'Antoine Haneron jusqu'en 1439, sans obtenir de grade académique. Sa carrière bénéficiaire, précoce et rapide, doit beaucoup à la puissance et aux ambitions politiques et territoriales de sa famille paternelle. Avec l'appui de Philippe le Bon, il devient chanoine de Cambrai (fin 1436), prévôt de Saint-Pierre de Lille et de Saint-Donatien de Bruges et chanoine de Saint-Sauveur d'Utrecht (1437). Après le décès de Jean de Gavre, le chapitre cathédral de Cambrai, pressé par le duc de Bourgogne, élit le bâtard de Jean sans Peur, qui vient à peine d'entrer en possession de sa prébende, à l'épiscopat (avril 1439). Eugène IV accepte l'élu au terme d'un marché : le siège de Cambrai pour le demi-frère de Philippe le Bon contre la prévôté de Saint-Donatien de Bruges pour son propre neveu, Pierre Barbo. Muni des dispenses nécessaires et pourvu de son évêché par le pape (11 et 12 mai 1439), Jean reçoit les ordres mineurs puis majeurs au printemps 1440 et, le 5 mai, il est sacré évêque par Jean Chevrot dans la chapelle castrale d'Hesdin. L'entrée solennelle à Cambrai a lieu le 10 juillet 1442. Évêque-comte, Jean n'est inféodé de ses *regalia* par l'empereur Frédéric III que le 23 février 1456. À deux reprises, le prélat est mis en danger : en 1446, lors du projet, avorté, de transfert sur le siège archiepiscopal de Trèves, et en 1478, quand Louis XI, dont les troupes

occupent Cambrai, exige du chapitre cathédral qu'il remette le temporel et l'administration de l'évêché à son conseiller Jacques Minutoli, évêque commendataire d'Agde, jusqu'à ce que l'intervention armée de l'archiduc Maximilien vienne rétablir la situation.

Le nom de Jean de Bourgogne a longtemps été synonyme d'abus : manque de dignité de vie, amour de l'argent et des biens matériels, clientélisme, népotisme... Le personnage souffre depuis le XVI<sup>e</sup> siècle d'une réputation de prélat absent et négligent, qui aurait abandonné la charge de son diocèse à ses suffragants et à ses vicaires généraux pour profiter à l'aise des plaisirs du monde. La réalité est contrastée. Sans désertir pour autant son diocèse, l'évêque réside principalement à Bruxelles, dans une demeure de la Guldenstraat, et à Malines, dans la paroisse Saint-Pierre. Il y mène une vie sédentaire en compagnie de ses maîtresses et de ses bâtards, à proximité de la Cour de Bourgogne. Sa préférence pour le Brabant, clairement affirmée, explique que les traces de sa présence à Cambrai soient peu nombreuses. Il ne préside ni les synodes annuels ni les grandes processions. Il ne s'inquiète pas des grandes inondations de 1446 ni de la dégradation de son palais et des autres biens de l'évêché malgré les demandes répétées du chapitre. Il n'assiste pas à l'installation, dans l'église-mère du diocèse, en 1451, de l'image de Notre-Dame de Grâce, léguée par le chanoine Fursy du Bruille, ni à la consécration, en 1472, de la cathédrale restaurée. Sa participation aux « fastes bourguignons » se résume au sacre de Louis XI, à Reims en 1461, et au mariage de Charles le Hardi avec Marguerite d'York, à Damme en 1468. Fort de l'autorisation du pape, obtenue en 1440, de visiter son diocèse via un procureur, Jean de Bourgogne délègue à trois auxiliaires, les franciscains Hugues Tournet et Pierre de Landris, et surtout le carme Godefroid Greveray, le soin d'exercer la plupart des tâches pastorales, particulièrement les nombreuses consécrations d'autels, de chapelles, d'églises paroissiales, abbatiales et conventuelles, qui émaillent son épiscopat. L'éloignement géographique de Cambrai n'empêche pas l'évêque d'assumer ses responsabilités d'administrateur, de législateur et de juge, personnellement ou par délégation. La plupart du temps, il acte lui-même, que ce soit

de sa propre initiative ou pour répondre à de multiples sollicitations. Il convoque régulièrement chez lui les émissaires du chapitre cathédral pour leur donner ses instructions et ceux du magistrat de Cambrai pour discuter des affaires de la cité. Cependant, il n'est pas certain qu'il ait pu s'émanciper de la tutelle ducale, du moins sous le règne de Philippe le Bon, et assumer librement toutes ses décisions. Les vicaires généraux, recrutés au sein du chapitre cathédral, comptent parmi les fidèles du duc : Paul Beye, Gilles d'Escornaix, Jean Chevrot, Antoine Haneron, Grégoire Nicole, Jean de Griboval, Robert Auclou, Paul de La Roue... Mais, loin de se considérer comme les seuls maîtres à bord, ceux-ci déclarent toujours agir en tant que « vicaires généraux *in spiritualibus et temporalibus* », prenant soin de rappeler les droits de l'évêque avant de trancher. Au fil du temps, des décisions épiscopales donneront lieu à des controverses, à des tensions, voire à des conflits de longue durée. Plusieurs institutions et collectivités auront pour préoccupation de se défendre contre les abus de la curie et de restreindre l'exercice de la juridiction épiscopale. En 1444, le chapitre de Sainte-Gudule, excédé par les procédures que lui impose l'officialité, prend l'initiative d'une alliance entre les chapitres brabançons d'Anderlecht et de Bruxelles, Malines, Lierre et Turnhout, rejoints peu de temps après par ceux de Termonde et Haaltert. L'année suivante, le chapitre de Saint-Géry de Cambrai, « première collégiale de la cité et du diocèse », arrache à l'évêque un privilège d'exemption, sans consultation préalable du chapitre cathédral. En 1448, dans la foulée du renforcement du privilège *de non evocando*, accordé aux Brabançons par Philippe le Bon, l'évêque érige à Bruxelles une curie compétente pour les archidiaconés de Brabant, de Bruxelles et d'Anvers, au grand dam du chapitre cathédral qui craint un affaiblissement du siège cambrésien : le chanoine Jean Roelofs reçoit un mandat d'official principal, à l'égal de son collègue Grégoire Nicole qui présidera l'officialité de Cambrai pendant près de trente ans. La même année, les empiètements du tribunal diocésain sur les droits de la Cour souveraine de Mons suscitent la colère des États de Hainaut qui se plaignent à Philippe le Bon. Le duc-comte promulgue alors deux ordonnances, l'une à la requête de

ses États, le 2 février, par laquelle il décide que ses sujets hainuyers ne pourront être cités à comparaître devant l'official, sauf en matière de foi et de sacrements, l'autre, à la demande de l'évêque, le 29 novembre 1449, qui lui permet, en ordonnant de surseoir aux effets du texte précédent, de jouer les conciliateurs entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel. En 1458, les chanoines de Saint-Ursmar de Binche, dont l'immunité judiciaire est menacée par les citations à comparaître formulées à leur encontre par les officiaux de Cambrai et Bruxelles, en appellent au duc-comte, leur protecteur et « gardien », qui prescrit alors aux officiers épiscopaux de respecter le privilège dont bénéficient les chanoines, sous peine d'ajournement devant le bailli et le Conseil de Hainaut. Quasi au même moment, l'évêque est forcé de signer un accord avec les échevins de Malines sur plusieurs aspects de sa juridiction spirituelle. En 1459, c'est au tour des chanoines de Sainte-Waudru de Mons, qui se disent victimes de tracasseries, de solliciter l'intervention de Philippe le Bon auprès du prélat. La même année, le chapitre bruxellois obtient de Pie II le privilège d'échapper à la mise en interdit par l'Ordinaire en cas de violence exercée contre des clercs.

Au soir de sa vie, Jean de Bourgogne dispose d'une fortune considérable, faite de maisons et de domaines agricoles situés pour l'essentiel en Brabant, d'orfèvreries, de pierres précieuses, de meubles et de tapisseries. Son avarice explique le maigre bilan de son épiscopat dans le domaine du mécénat : un vitrail pour l'église des Augustins de Malines, réalisé par Wautier van Barteke, et un tabernacle décoré d'une image de Notre-Dame pour l'église du Sablon à Bruxelles. L'évêque, qui a obtenu de Nicolas V, en 1448, la faculté de tester, et des ducs, en 1454, 1459 et 1468, l'autorisation de léguer tous ses biens sans payer de droits de succession, fait rédiger son testament en 1475, puis en 1477, chacun des actes étant suivi d'un codicille dans lequel sont mentionnés les noms de huit maîtresses et de quatorze bâtards : Jean de Herlaer, fils de Marguerite Abseloens, Arnould de Spontin, fils de Catherine de Spontin, Philippe, seigneur de Horst, et Marguerite, épouse de Jean des Abiaux puis d'Antoine, bâtard d'Enghien, fils et fille de Claire van den Hoede, Jean, fils de

Catherine Tswinnen, Arnould Arents, né de Catherine Arents, Jean, Marguerite, épouse de Jean Herduis puis de Jean de Boschuyse, Philippe, Corneille et Lucie, les cinq enfants de Lucie Brans, Gudule, fille de Gudule van Doerschijne, enfin Marguerite, fille d'Élisabeth van Ymmerzele. Après avoir choisi comme coadjuteur Henri de Berghes, qui lui succédera sur le siège épiscopal, Jean de Bourgogne décède à Malines le 27 avril 1480 et est inhumé dans la collégiale Sainte-Gudule à Bruxelles, devant l'autel majeur. Le 10 juillet suivant, ses obsèques solennelles sont célébrées à Cambrai. Son cœur est déposé dans un mausolée grandiose, érigé dans le chœur de la cathédrale à droite du maître-autel, près de la sépulture de l'évêque Gérard de Dainville. Ce tombeau en marbre de Carrare, orné de trois figures allégoriques et surmonté d'une statue colossale, en bronze, de l'évêque mitré, a été détruit au début du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'occasion d'une restauration intérieure de l'édifice.

En l'absence d'une étude approfondie de l'épiscopat de Jean de Bourgogne, il reste tentant pour de nombreux historiens de voir dans ce prélat le simple jouet d'une politique qui n'aurait eu d'autre but que de renforcer l'autorité des ducs de Bourgogne dans un diocèse situé en grande partie dans leurs États. Il est à souhaiter que d'autres puissent apporter les nuances indispensables à ce portrait réducteur.

Bibliothèque municipale, à Arras, Recueil d'Arras, Ms. 266. – Bibliothèque royale de Belgique, à Bruxelles, Ms. 7743-46 (Cat. 3605) ; Ms. 16618 (Cat. 4449). – Bibliothèque municipale, à Cambrai, Ms. 724, 742, 1057-1061. – Archives départementales du Nord, à Lille, 3 G 337, 1055 ; 36 H 431. – Archivio Segreto Vaticano, *Reg. Lat.* 338, 354, 363, 367 ; *Reg. Suppl.* 425, 430, 436, 453, 504 ; *Reg. Vat.* 366, 474.

Chan. Dupont, *Histoire ecclésiastique et civile de la ville de Cambrai et du Cambrésis*, t. 2, Cambrai, 1760, p. 81-110. – A. Lesort, *Bourgogne (Jean de)*, dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 10, Paris, 1938, col. 221-222. – C. Thelliez, *À propos du Testament de Jean de Bourgogne. Contribution à l'histoire du Diocèse de Cambrai et de la Maison de Bourgogne-Valois*, dans *Anciens Pays et Assemblées d'États*, t. 62, 1973, p. 32-91. – J.-M. Cauchies, *La confection d'un privilège pour le chapitre Saint-Ursmar de Binche (1458)*, dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. 175, 2009, p. 371-385. – M. Maillard-Luybaert, *Jean*

de Bourgogne, bâtard de Jean sans Peur, évêque de Cambrai de 1439 à 1480, dans E. Bousmar, A. Marchandise, B. Schnerb (dir.), *La bâtardise et l'exercice du pouvoir (XIII<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle)*, Lille, [sous presse]. – M. Maillard-Luypaert, A. Marchandise, *Les dernières volontés de Jean de Bourgogne, évêque de Cambrai (1439-1480). Édition critique des testaments et codicilles* [à paraître].

Monique Maillard-Luypaert

**de BOURGUIGNON**, Francis, pianiste, compositeur, pédagogue, né à Saint-Gilles (Bruxelles) le 29 mai 1890, décédé à Bruxelles le 11 avril 1961.

Second fils de Georges de Bourguignon, gérant de la succursale bruxelloise de l'éditeur parisien Henry Lemoine puis commis et régisseur des concerts au Conservatoire royal de Bruxelles, et de son épouse Fanny Guillaume, Francis était destiné par son père à faire des études de médecine, son frère aîné étant destiné à embrasser la carrière musicale. En réalité, c'est l'inverse qui se produit et Francis devint musicien. Entré au Conservatoire royal de Bruxelles en 1900, à l'âge de dix ans, il se révèle rapidement un surdoué de la musique : entré dans la classe de solfège de Léon Soubre (cours inférieur), il en sort après un an d'études avec un premier prix, premier nommé. L'année suivante, il entre dans la classe de Richard Kips (cours supérieur) et en sort après quelques mois avec un premier prix avec distinction. Il entre alors, en septembre 1902, dans la classe de piano d'Arthur De Greef, dont il sortira avec un premier prix avec distinction en 1908 ; il est aussitôt engagé comme moniteur (c'est-à-dire assistant) par son professeur et le restera jusqu'en 1914. La même année 1902, il entre dans la classe d'harmonie théorique de Paul Gilson et commence un parcours qui le conduira, en quelques années, à suivre le cursus complet d'écriture musicale : premier prix d'harmonie écrite en 1907 (classe de Gustave Huberti), accessit de contrepoint en 1910 (classe de Paulin Marchand), deuxième prix de fugue avec distinction en juillet 1914 (classe du directeur Léon Du Bois). En cette année 1914, porteuse d'espoir, il commence à composer et donne son premier récital. Mais le 4 août, la guerre éclate... Francis de Bour-

guignon s'engage comme volontaire ; blessé, il est évacué vers l'Angleterre et décide alors, après sa convalescence, de quitter l'Europe pour l'Australie. Il y rencontre la cantatrice Nellie Melba, qui l'engage, non comme accompagnateur comme on l'a souvent écrit erronément, mais comme *assisting partner*, c'est-à-dire comme soliste pour jouer dans les mêmes soirées qu'elle. C'est le succès immédiat. À la mort du père de Nellie Melba, en 1917, il interrompt la tournée et rentre en Angleterre, où il est réformé définitivement. Il entreprend alors un long périple qui le mènera au Brésil (où il sera un temps professeur de piano à São Paulo), au Canada (où il sera engagé comme professeur de piano à l'École de musique de Toronto) et à nouveau en Australie, où il reprend ses tournées avec Melba. Francis de Bourguignon fera ainsi six fois le tour du monde avant de rentrer définitivement en Belgique en 1925, où il sera d'abord professeur de piano et critique musical – un critique à la plume particulièrement aiguë, qui fera les délices de certains et suscitera la hantise des autres. Le 7 mai 1925, de Bourguignon épouse, à Anderlecht, Marthe Médard ; le couple n'aura pas d'enfants. Nommé directeur de l'Académie de musique d'Anderlecht, il reprend ses études théoriques interrompues par la guerre (il étudie notamment l'orchestration avec Gilson) et ensuite ses activités pédagogiques au Conservatoire royal de Bruxelles, cette fois comme professeur adjoint d'harmonie écrite (25 novembre 1939), puis comme professeur titulaire dans la même discipline (28 juillet 1943) et enfin comme professeur de contrepoint (24 juin 1949).

Auteur d'une centaine d'œuvres, de Bourguignon s'est quelquefois inspiré des musiques et des atmosphères rencontrées lors de ses voyages : pour orchestre, il a laissé une suite en trois parties intitulée *Dans l'île de Penang* (1925), *Deux esquisses sud-américaines* (1928) et *Recuerdos* (1943) ; pour piano, il a laissé une suite intitulée *En Floride* (1927). À côté de ces œuvres aux saveurs particulières, il a écrit beaucoup de musique pure : *Concertino pour piano et orchestre* (1927), qui existe en deux versions, avec orchestre d'harmonie ou avec orchestre symphonique ; plusieurs poèmes symphoniques : *Le Jazz vainqueur* (1929), *L'Éloge de la folie* (1934), *Oiseaux de*